

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 48 (1991)

Heft: 1

Artikel: La localisation de la bataille de Bibracte : historique et bilan des
recherches récentes

Autor: Flutsch, Laurent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-169135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La localisation de la bataille de Bibracte: historique et bilan des recherches récentes¹

par LAURENT FLUTSCH

«Le lendemain, comme deux jours en tout et pour tout le séparaient du moment où il faudrait distribuer du blé aux troupes, et comme d'autre part Bibracte, de beaucoup la plus grande et la plus riche ville des Eduens, n'était pas à plus de 18 milles, il [César] pensa qu'il fallait s'occuper de l'approvisionnement, et, laissant les Helvètes, il se dirigea vers Bibracte. Des esclaves de L. Emilius, décurion de la cavalerie gauloise, s'enfuirent et apprennent la chose à l'ennemi. Les Helvètes crurent-ils que les Romains rompaient le contact sous le coup de la terreur, pensée d'autant plus naturelle que la veille, maîtres des hauteurs, nous n'avions pas attaqué? ou bien se firent-ils forts de nous couper les vivres? toujours est-il que, modifiant leurs plans et faisant demi-tour, ils se mirent à suivre et harceler notre arrière garde.

Quand il s'aperçut de cette manœuvre, César se mit en devoir de ramener ses troupes sur une colline voisine et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur, ses quatre légions de vétérans; au-dessus de lui, sur la crête, il fit disposer les deux légions qu'il avait levées en dernier lieu dans la Gaule, et toutes les troupes auxiliaires; la colline entière était ainsi couverte de soldats; il ordonna qu'en même temps les sacs fussent réunis en un seul lieu et que les troupes qui occupaient la position la plus haute s'employassent à le fortifier. Les Helvètes, qui suivaient avec tous leurs chariots, les rassemblèrent sur un même point; et les combattants, après avoir rejeté notre cavalerie en lui opposant un front très compact, formèrent la phalange et montèrent à l'attaque de notre première ligne.

César fit éloigner et mettre hors de vue son cheval d'abord, puis ceux de tous les officiers, afin que le péril fut égal pour tous et que personne ne pût espérer s'enfuir; alors il harangua ses troupes et engagea le combat. Nos soldats, lançant le javalot de haut en bas, réussirent aisément à briser la phalange des ennemis. Quand elle fut disloquée, ils tirèrent l'épée et chargèrent. Les Gaulois éprouvaient un grave embarras du fait que souvent un seul coup de javalot avait percé et fixé l'un à l'autre plusieurs de leurs boucliers; comme le fer s'était tordu, ils ne pouvaient l'arracher, et, n'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre: aussi plusieurs, après avoir longtemps secoué le bras, préféraient-ils laisser tomber les boucliers et combattre à découvert. Enfin, épuisés par leurs blessures, ils commencèrent à reculer et à se replier vers une montagne qui était à environ un mille de là. Ils l'occupèrent, et les nôtres s'avançaient pour les en déloger quand les Boïens et les Tulinges, qui au nombre d'environ 15 000 fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne, soudain attaquèrent notre flanc droit et cherchèrent à nous envelopper; ce que voyant, les Helvètes qui s'étaient réfugiés sur la hauteur redevinrent agressifs et engagèrent à nouveau le combat. Les Romains firent une conversion et attaquèrent sur deux fronts: la première et la deuxième ligne résisteraient à ceux qui avaient été battus et forcés à la retraite, tandis que la troisième soutiendrait le choc des troupes fraîches.

Cette double bataille fut longue et acharnée. Quand il ne leur fut plus possible de supporter nos assauts, ils se replièrent, les uns sur

la hauteur, comme ils l'avaient fait une première fois, les autres auprès de leurs bagages et de leurs chariots. Pendant toute cette action, qui dura de la septième heure du jour [entre midi et 1 heure] jusqu'au soir, personne ne put voir un ennemi tourner le dos. On se battit encore autour des bagages fort avant dans la nuit: les Barbares avaient en effet formé une barricade de chariots et, dominant les nôtres, ils les accablaient de traits à mesure qu'ils approchaient; plusieurs aussi lançaient par dessous, entre les chariots et entre les roues, des piques et des javalots qui blessaient nos soldats. Après un long combat, nous nous rendîmes maîtres des bagages et du camp. La fille d'Orgétorix et un de ses fils y furent faits prisonniers. Cent trente mille hommes environ s'échappèrent, et durant cette nuit-là ils marchèrent sans arrêt; le quatrième jour, sans jamais avoir fait halte un moment la nuit, ils arrivèrent chez les Lingons; nos troupes n'avaient pu les suivre, ayant été retenues trois jours par les soins à donner aux blessés et par l'ensevelissement des morts. César envoya aux Lingons une lettre et des messagers pour les inviter à ne fournir aux Helvètes ni ravitaillement, ni aide d'aucune sorte; sinon, il les traiterait comme eux. Et lui-même, au bout de trois jours, se mit à les suivre avec toute son armée.»

César, *De bello gallico* (BG) I 23-26, traduction de L.-A. Costans, Paris (Belles-Lettres) 1967.

La bataille de Bibracte: premier chapitre de l'histoire suisse des manuels scolaires, premier conflit de la guerre des Gaules, première grande victoire de Jules César, échec de la dernière migration celtique et fixation définitive des Helvètes sur le plateau suisse. Le théâtre du combat où se joua le sort des Helvètes mais aussi, par contrecoup, celui de la Gaule entière, n'est guère facile à localiser. De Napoléon III à Jullian, les hypothèses se succédèrent, et la plus vraisemblable a fait l'objet de nouvelles fouilles en 1986 et 1987. A quoi bon? Qu'apporte de localiser exactement le champ de bataille? Au-delà d'un point de géographie, voire de cartographie, l'enjeu est de taille: obtenir, tout en vérifiant le récit de César, un témoignage concret de la migration helvète; disposer aussi, par conséquent, d'un point d'accrochage solide pour l'étude des itinéraires empruntés, des étapes parcourues et des tactiques adoptées par les antagonistes. Autant de domaines où la géographie éclaire l'histoire.

La genèse du problème: Autun, le Mont Beuvray et le champ de bataille

Au cours de l'été 1864, le baron Eugène-Céleste Stoffel, officier d'ordonnance de l'Empereur Napoléon III, écrit au maire de la commune de Luzy, dans la Nièvre, pour lui

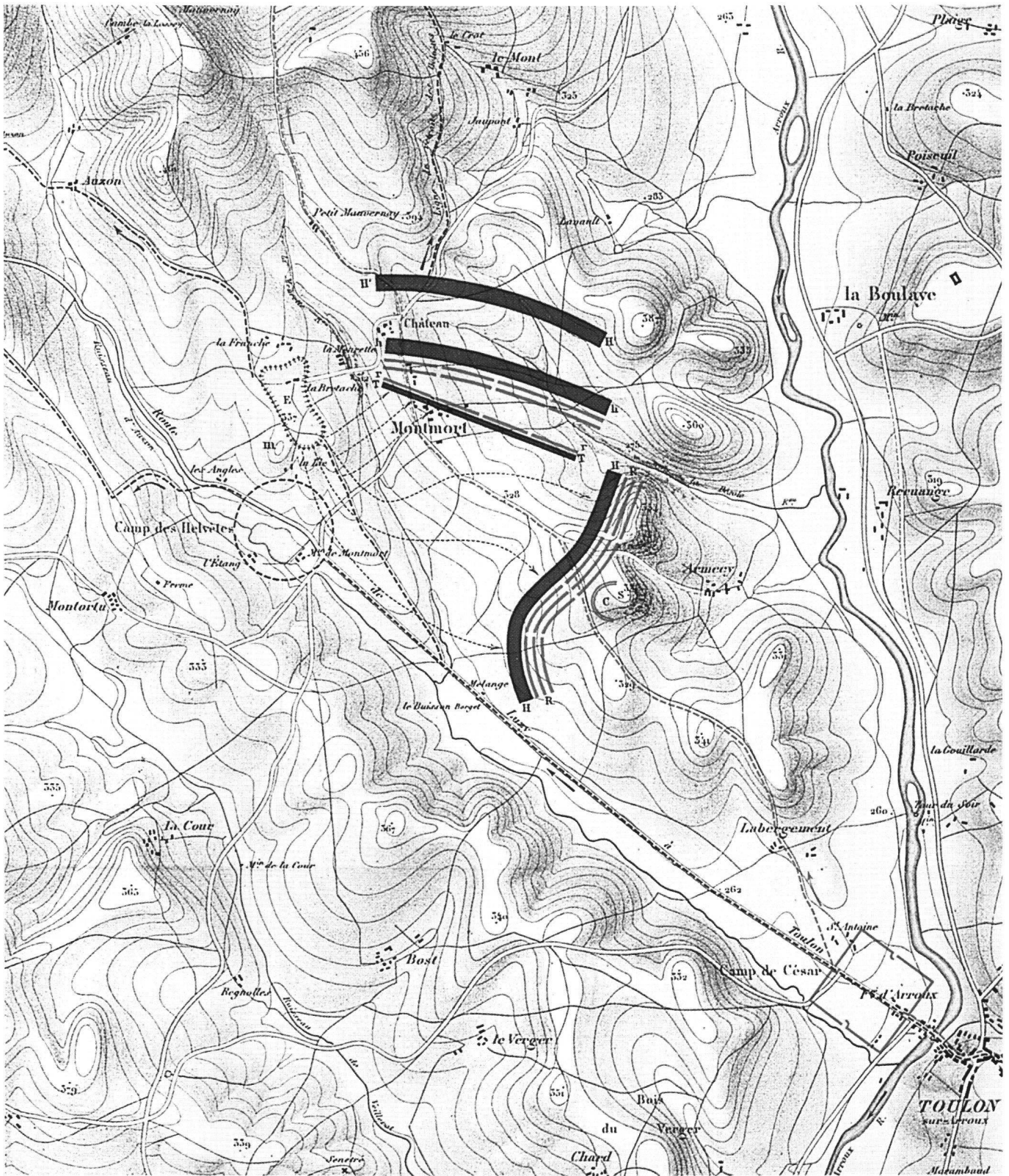


Fig. 1 Plan du champ de bataille selon Stoffel: «S = sommet de la colline d'Armecy; C = camp des deux légions de recrues, des auxiliaires et des bagages; RR = quatre vieilles légions en bataille; HH = armée helvète; H'H' = armée helvète repoussée à mille pas sur les hauteurs; TT = 15 000 Boïens et Tulinges attaquant l'armée romaine à revers; rr = la troisième ligne romaine face en arrière; hh = armée helvète revenue à l'attaque; E = enceinte des chariots des Helvètes».



Fig. 2 Plan de situation du fossé et des sondages pratiqués en 1986 et 1987. En hachure, les surfaces boisées.

demander si l'on rencontre dans le pays des vestiges de voies romaines, ou des restes d'armes tels que pointes de flèches ou de lances.

Explication: occupé à l'élaboration de son Histoire de Jules César, l'Empereur a confié à Stoffel la mission de localiser les champs de bataille de la guerre des Gaules. C'est le théâtre de la première de ces batailles, qui en 58 avant notre ère opposa les émigrants helvètes, rauraques, boïens, tulinges et latobices aux légions de Rome, que Stoffel recherche près de Luzy.

A défaut d'être aisé à résoudre, le problème s'énonce facilement: sachant que, d'une part, l'armée romaine passe la nuit qui précède l'affrontement à 18 milles (27 km) de la ville éduenne de Bibracte, et que c'est en faisant mouvement vers cette dernière que les légions sont assaillies par les Helvètes; que, d'autre part, en se rendant à Bibracte, César abandonne la poursuite des Helvètes et que ceux-ci, ayant campé quelques milles plus loin en direction du bassin de la Loire, doivent rebrousser chemin pour attaquer, on déduit que le champ de bataille doit se trouver non loin de la bifurcation de deux axes – l'un vers la Loire, l'autre vers Bibracte –, et à moins de 27 kilomètres de cette dernière.

Or, en 1864, c'est à Autun que, suivant l'avis de Napoléon III, on situe officiellement Bibracte. C'est alors qu'intervient Xavier Garenne.² Membre des sociétés éduenne et

nivernaise d'archéologie, cet enfant du pays ne partage pas l'opinion communément admise: pour lui et pour quelques autres, la Bibracte gauloise se situe sur le Mont Beuvray, à une quinzaine de kilomètres de l'Autun romaine. Ayant eu vent, par le maire de Luzy, de la démarche de Stoffel, il écrit à ce dernier et lui offre de lui faire visiter la région et de lui communiquer tous les renseignements qu'il détient, avec la ferme intention de plaider pour sa théorie. Stoffel accepte, et rencontre Garenne quelques semaines plus tard. Tous deux se rendent près de Luzy, à l'endroit où l'Empereur, d'après le plan d'état-major, pensait pouvoir situer la bataille; mais l'emplacement ne convainc pas Stoffel.

- Tant que vous chercherez le champ de bataille avec la base d'Autun, risque alors Garenne, vous ne trouverez rien; c'est avec celle du Beuvray seule que vous pourrez le découvrir.
- La question est jugée militairement, rétorque non moins militairement Stoffel, et l'Empereur, avec son excellent jugement, a reconnu qu'une ville grande et florissante n'avait pas pu être située à 800 mètres au-dessus de l'Océan.

Après le départ d'un Stoffel plus que sceptique, Garenne, convaincu d'avoir raison, se met à étudier la carte en traçant un cercle autour du Beuvray. A 27 kilomètres, il tombe sur Toulon, un gué important sur l'Arroux, situé «sur la route

d'Italie»; puis plus loin, le long d'un chemin qui mène à Bibracte³, il découvre Montmort, Armecy, le Bois de la Plaie: s'il fait à tort remonter ces toponymes aux événements de 58, il remarque à juste titre que la conformation des collines environnantes, les distances et les surfaces conviennent parfaitement au récit de César (BG I, 24-26). Il écrit aussitôt à Stoffel qu'il tient le champ de bataille et que Bibracte est sur le Mont Beuvray; sa lettre est si enthousiaste que le baron, en ayant parlé à l'Empereur, finit par accompagner Garenne au Beuvray. Peu convaincu au premier abord, puis ébranlé par quelques vestiges rencontrés çà et là, Stoffel décide d'effectuer des «grattages» en de nombreux points, afin de repérer l'extension des vestiges. Il alloue une somme à Garenne, et c'est ainsi que les 7 et 8 novembre 1864 ont lieu les premiers sondages officiels sur le Mont Beuvray, sondages qui révèlent sans conteste la présence d'une ville gauloise. Le 9 novembre, Jean-Gabriel Bulliot, président de la Société Eduenne, vient constater les résultats à la demande de Garenne, qui dès lors ne se consacrera plus guère aux recherches. Il apprendra quelques temps plus tard par Bulliot que la localisation du champ de bataille à Montmort a été adoptée par Stoffel et l'Empereur. Pourtant, quand paraît l'Histoire de Jules César en 1866, on y lit que l'affrontement s'est déroulé près de Luzy.⁴ Mais le plus important est acquis: la ville éduenne de Bibracte est désormais officiellement localisée sur le Mont Beuvray.

Les fouilles de Stoffel, les trouvailles de Carion, les arguments de Jullian

Stoffel, quant à lui, demeure convaincu que la bataille s'est bel et bien déroulée à Montmort. Après la mort de Napoléon III, il reprend le problème en élaborant son supplément à l'Histoire de Jules César⁵; analysant les itinéraires des Helvètes et des légions, étudiant les axes de pénétration et les positions stratégiques, il confronte le récit de César à la configuration du terrain et à sa propre expérience de la guerre à pied et à cheval.

En 1886, Stoffel pratique quelques tranchées sur le Mont de Jaux, une colline s'élevant non loin de Montmort, près du hameau d'Armecy, où il place les lignes romaines; il ne tarde pas à mettre au jour un fossé qu'il interprète comme le retranchement creusé par les troupes auxiliaires avant l'assaut helvète (BG I, 24). Ce fossé contient «d'assez nombreuses traces de charbon, ce qui n'étonnera pas si l'on songe que le plateau de la colline fut sans doute occupé par une partie de l'armée romaine pendant les trois jours qui furent employés à la sépulture des morts (BG I, 26)». Dans son ouvrage paru en 1887, Stoffel publie un plan (fig. 1, C) et trois profils de ce fossé. Il situe également sur plan les lignes de bataille, plaçant au Petit Mauvernaï, une colline dominant le village de Montmort, la hauteur où se replièrent les Helvètes après le premier assaut (fig. 1, H'). Quant au camp des chariots helvètes dont les Romains s'emparèrent à l'issue de la bataille, il le situe entre la Franche et la Bretache, sur un petit plateau où il dit avoir

trouvé «le sol jonché de fragments de poterie gauloise très grossière [...] et un fragment ayant appartenu à une esse d'essieu» (fig. 1, E).

En 1889, J. Carion, maire de Montmort, met au jour sur le Mont de Jaux une quinzaine de sépultures à inhumation, dont trois contiennent des épées et des pointes de lances «sacrifiées», pliées ou ébréchées; il y voit évidemment des témoignages de la bataille. L'étude récente du mobilier a montré qu'il devait plutôt s'agir d'un petit cimetière éduen d'avant la conquête.⁶

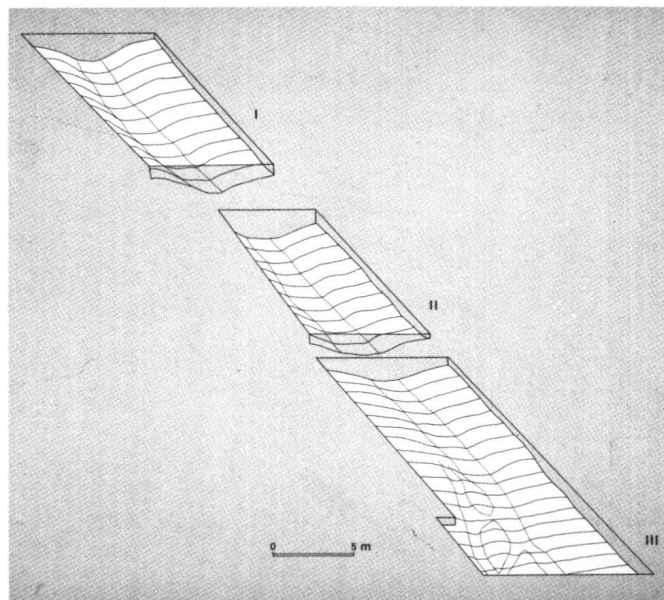


Fig. 3 Profil du fossé dans la partie sud de son tracé. Situation des carrés de fouille: cf fig. 2.

En 1909, Camille Jullian⁷ fait le point de la question, reprenant toute l'étude des itinéraires depuis Genève, et parvient aux mêmes conclusions générales que Stoffel: pour lui, les retranchements romains ont pu être construits, soit sur le Mont de Jaux («cela serait certain si les fossés et les tombeaux découverts appartenaient à l'époque»), soit sur la colline de Montmort, là où Stoffel place quant à lui le repli helvète. Pour Jullian, en revanche, la hauteur où se déroula la seconde phase de la bataille, éloignée du retranchement romain de 1500 mètres environ si l'on en croit César (BG I, 25), correspond au Mont de Bost (fig. 1, en bas), à l'ouest du Mont de Jaux.

Les fouilles récentes

Depuis les sondages de Stoffel et durant un siècle, aucune nouvelle intervention archéologique, aucune trouvaille ne vint ajouter au dossier un élément décisif. La majorité des érudits penchait pour Montmort, d'autres suivaient Napoléon III en localisant le champ de bataille près de Luzy, d'autres encore à Château-Chinon, à Ivry, Arnay-le-Duc, au Creusot et ailleurs.⁸ Seul, le fossé de Stoffel, té-

moignage archéologique potentiel de la bataille, pouvait constituer une preuve définitive. Alors qu'il élaborait son ouvrage sur les Helvètes⁹, Andres Furger-Gunti conçut le projet de vérifier la théorie de Stoffel en soumettant son fossé aux méthodes de l'archéologie moderne. Un groupe de travail fut constitué et les fouilles, financées par la Fondation Sophie et Karl Binding de Bâle, purent débuter en septembre 1986.¹⁰

Rappel des résultats de la campagne de 1986

Le site se trouve sur la colline du Mont de Jaux, ou colline d'Armecy, sur la commune de Montmort (Saône-et-Loire), coordonnées Lambert 192200-193600 / 734600-735800. Il s'agit d'une éminence culminant à 351 mètres, aux versants couverts de pâturages et au sommet boisé. Le substrat constitué d'arène granitique apparaît sur toute la zone à une profondeur de 0,5 mètre environ.

La campagne d'exploration de 1986 a permis de retrouver le fossé observé par Stoffel un siècle auparavant, et d'en fixer le plan. Le baron, par une convention graphique usitée dans la cartographie militaire de l'époque, avait symbolisé le retranchement par un arc-de-cercle (fig. 1); le tracé véritable du fossé, rectiligne et long de 120 mètres environ, court sur le flanc sud de la colline, son extrémité nord se situant sur l'arête sommitale, à 150 mètres en avant du point culminant. De forme relativement pointue, il entaille profondément le substrat granitique. Ses dimensions (5 à 6 mètres de largeur pour 1,50 mètre de profondeur conservée), concordent avec les relevés de Stoffel. Conformément aux descriptions de ce dernier, le fossé contient bien une couche riche en fragments de charbon, qui ne peut toutefois être mise en relation avec la bataille: séparée du fond de la structure par 25 à 30 centimètres de sédiments, cette couche correspond vraisemblablement à la combustion, intentionnelle ou non, de la végétation qui croissait dans le fossé. Une datation au carbone 14, réalisée sur un faible échantillon, fournit une fourchette chronologique entre 85 et 910 AD (âge calibré) qui, pour imprécise qu'elle soit, atteste tout au moins l'ancienneté du creusement.

La possibilité d'un phénomène naturel fut évidemment envisagée, et écartée: la situation topographique du fossé et les types de sédimentation rencontrés concordaient à l'exclusion, tout comme le mobilier archéologique recueilli dans le comblement. Celui-ci était hélas fort rare: au-dessus de la couche charbonneuse, il ne pouvait être pris en considération pour la datation du creusement; dans et sous ce niveau ne furent mis au jour que quelques fragments indatables; seuls deux clous de chaussure, dont l'un fut découvert tout au fond du fossé, sur la roche, remontaient peut-être, conjecture toute gratuite, à la bataille.

A l'issue des fouilles de 1986 donc, les conclusions étaient les suivantes: si le fossé, observé uniquement en tranchées perpendiculaires, n'avait pas livré la preuve permettant d'en attribuer le creusement aux troupes de César en 58 avant notre ère, la vraisemblance parlait toutefois en faveur de cette hypothèse: à quoi d'autre un tel ouvrage aurait-il pu servir?

Par ailleurs, une campagne de prospection au détecteur de métaux n'aboutit à aucun résultat, pas plus que les nombreux sondages pratiqués sur la colline dans le but de découvrir de nouvelles sépultures.

En résumé, le bilan de l'exploration de 1986 s'avérait à la fois positif (localisation du fossé, établissement de son plan et de sa stratigraphie) et un brin frustrant, puisqu'aucun argument décisif ne venait étayer – ou démentir – l'interprétation de Stoffel.

La campagne de 1987; objectifs et stratégie¹¹

Du 15 août au 23 septembre 1987, l'équipe de fouille a concentré ses efforts sur deux points: la prospection au détecteur et le décapage du comblement du fossé. Le but de la prospection était, comme l'année précédente, de recueillir un ou plusieurs objets pouvant remonter à la bataille de Bibracte, armes, projectiles, pièces d'équipement, etc. Quant à la fouille du fossé, elle visait à mettre au jour du mobilier datant et/ou susceptible de déterminer la fonction de l'ouvrage. Un nouveau prélèvement de charbon, destiné à une datation C14, était également prévue. Le but de toute l'opération était, répétons-le, de

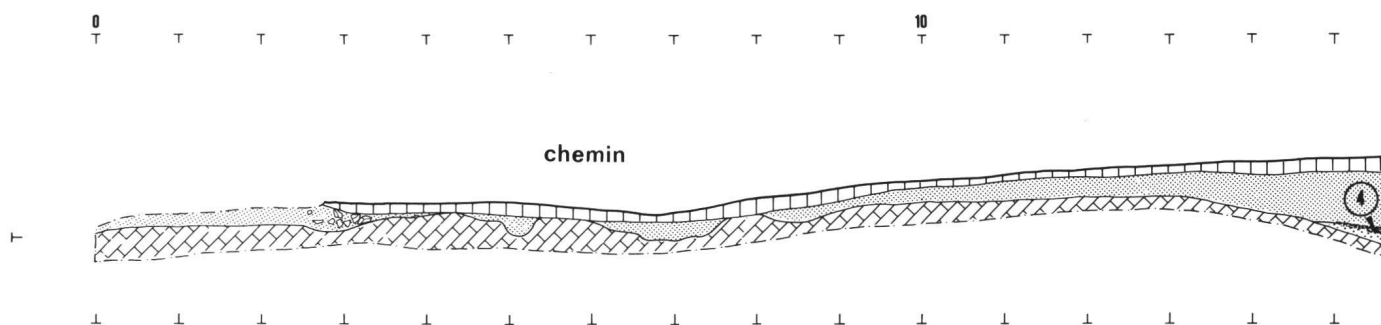


Fig. 4 Coupe du fossé et du chemin des foires du Beuvray (situation: fig. 2, tranchée 49). 1: humus; 2: couche limoneuse brune; 3: dépôt argileux gris-brun; 4: couche charbonneuse; 5: limon riche en fragments d'arène granitique; 6: couche sableuse, limon et gravier fin; 7: arène granitique.

vérifier la théorie de Stoffel, et non de prospector toute la région en quête de nouveaux éléments. Seule entorse à cette règle: deux sondages mécaniques et quelques heures de prospection au Mont de Bost (hypothèse Jullian), sans aucun résultat.

La prospection au détecteur

Contrairement à l'année précédente où, faute d'autorisations, les fronts de bataille restitués par Stoffel n'avaient pu faire l'objet d'une exploration systématique, la prospection réalisée en 1987 s'est concentrée sur deux secteurs, intensément parcourus: en premier lieu, sur le versant nord du Mont de Jaux, la frange où Stoffel situait le premier affrontement; en second lieu, à la Franche et à la Bretache, le plateau où, toujours selon Stoffel, les Helvètes regroupèrent leurs chariots et où se déroula l'ultime phase de la bataille (fig. 1, E). A ce propos toutefois, l'assertion de César tout comme l'interprétation de Stoffel suscitent quelques doutes: pourquoi la colonne de chariots helvètes aurait-elle rebroussé chemin pour venir attendre sur ce plateau? Comment en aurait-elle eu le temps? Comment, dans le gigantesque déploiement de la migration, désorganisé par l'affrontement, cette manœuvre aurait-elle pu s'effectuer?

Quoi qu'il en soit, Stoffel fondait sa localisation sur la topographie et sur des trouvailles de surface (voir ci-dessus). La prospection sur le «camp des chariots» livra de nombreux tessons certes parfaitement conformes à ses descriptions, à ceci près que les petits «fragments de poterie très grossière» n'étaient que des morceaux de tuiles mal cuites, peut-être romaines, mais en tout les cas sans rapport avec de la céramique «gauloise». La mise en évidence de cette confusion autorise à abandonner sa localisation du «camp des chariots».

Quant à la prospection sur la première ligne de bataille, elle n'a abouti à aucun résultat, échec prévisible qui doit s'assortir des remarques suivantes: dès l'issue du combat, toutes les armes et pièces d'équipement ont dû faire l'objet d'une récupération systématique; les autres éléments métalliques ont dû être recueillis et recyclés par les autochtones; s'il restait, après cette double récupération, des

pièces de métal dans le terrain, elles ont souffert de l'érosion, de la corrosion, de l'exploitation agricole; si, malgré tout, il était demeuré dans le sol des pièces métalliques remontant à la bataille de Bibracte, elles ne seraient pas forcément identifiables aujourd'hui comme romaines, helvètes et/ou militaires; et enfin, si un tel objet existait encore, quelles seraient les probabilités de le découvrir avec deux détecteurs de 25 centimètres de diamètre sur une surface de plusieurs dizaines d'hectares infestés de métal moderne?

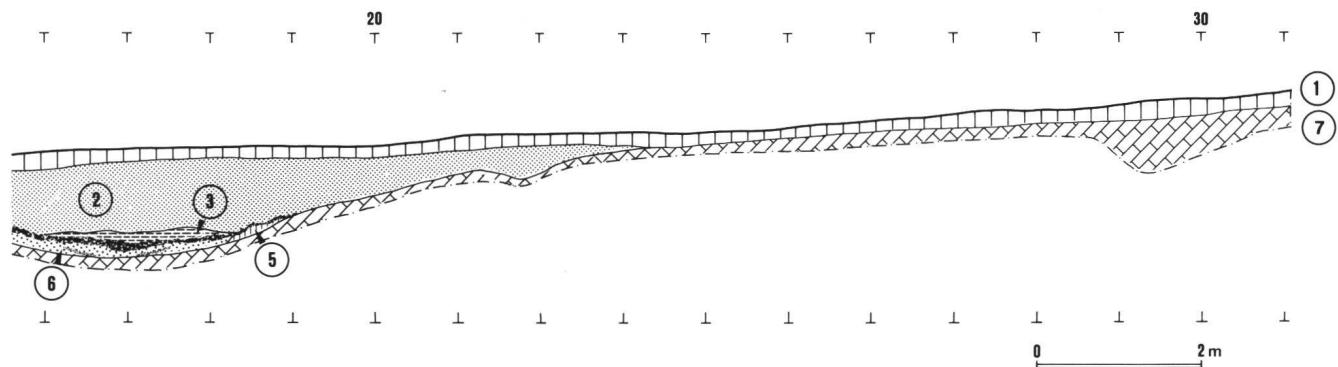
A ces réserves un brin pessimistes s'ajoute le fait que la bataille de Bibracte n'a duré que quelques heures. Celle d'Alésia, qui a duré des semaines, a livré en plusieurs années de prospection un mobilier qui, bien que spectaculaire, n'est pas d'une abondance considérable.

Le fossé: comblement, couche charbonneuse et mobilier

Recoupé en 1986 par huit tranchées et un petit sondage, le fossé a été décapé en 1987 sur toute la longueur de son tronçon non boisé (fig. 2 et 3).

La nature très homogène du terrain rend ardue toute lecture stratigraphique. Pour peu qu'il soit conservé, le niveau de circulation antique n'est pas visible; le degré d'érosion étant très faible dans la région, il est vraisemblable que ce niveau ne devait pas se trouver beaucoup plus haut que le sol actuel. La coupe de l'intérieur du fossé ne révèle quant à elle que la succession de couches de comblement qui, hormis le lit charbonneux, sont peu marquées (fig. 4 et 5).

Les couches situées au-dessus de ce niveau charbonneux, dont le dépôt était forcément postérieur à 85 AD (datation C14 de 1986), ont été dégagées à la pelle mécanique; la partie inférieure du comblement a été ensuite décapée à la main. Déjà observés en 1986 dans le tiers inférieur du remplissage, quelques niveaux composés de très nombreux petits fragments d'arène granitique mêlés à un peu de limon semblent indiquer une extraction suivie de redépôt. Si le fossé a bien eu la fonction qu'imaginait Stoffel, il peut s'agir des traces du vallum, forcément aménagé le long du fossé, côté est, avec les déblais de creuse. Tout comme leur nature,



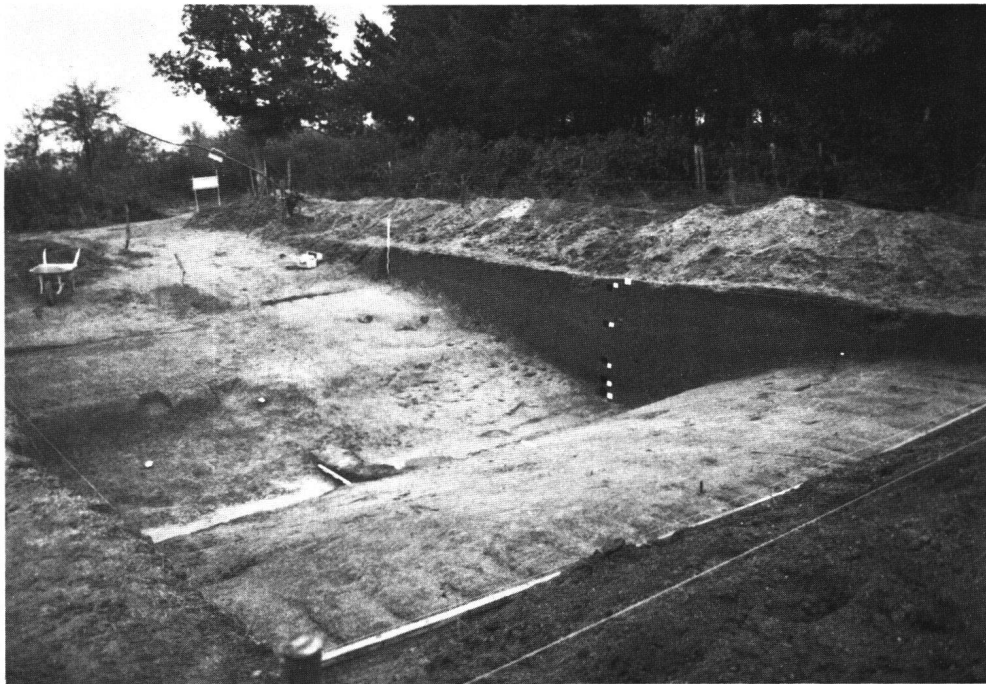


Fig. 5 Vue du fossé lors des fouilles de 1986.

le pendage est-ouest de ces niveaux se prête bien à une telle hypothèse.

Observé sur toute la surface explorée du comblement, le niveau charbonneux se situe à environ trente centimètres du fond du fossé. Un nouveau prélèvement de charbons a été effectué, qui après datation donne les résultats suivants, affinant ceux de 1986.¹²

1^{er} échantillon: 170–250 AD (âge calibré)

2^e échantillon: 320–380 AD (âge calibré)

Parmi le mobilier archéologique recueilli dans et sous cette couche de charbon, au fond du fossé, quelques tessons de céramique, un fragment de pierre à aiguiser et plusieurs nouveaux clous de chaussure, toujours situés au fond du fossé (fig. 6). Ni la couche charbonneuse, ni le mobilier mis au jour dans le comblement ne permettent, bien entendu, de dater l'aménagement du fossé. Les clous de chaussure, la pierre à aiguiser ont peut-être été perdus par les auxiliaires de César, occupés à fortifier le dépôt des bagages un certain jour de l'été 58: ce n'est là que pure conjecture. Les restes du matériel témoignent probablement de l'exploitation gallo-romaine du terroir. Ce qui en revanche est certain grâce au carbone 14, c'est que le fossé n'est pas postérieur à l'époque romaine.

Un ouvrage artificiel

Le fossé étant dégagé sur une vaste surface, la possibilité d'un phénomène naturel, hydraulique ou géologique nécessitait un nouvel examen lors de la campagne de 1987.¹³ Les conclusions en sont formelles et sans équivoque.

En aucun cas, un cours d'eau n'a pu être à l'origine du fossé: les rus les plus rapides de la région n'atteignent que rarement le substrat granitique et il aurait fallu un torrent singulièrement impétueux pour creuser pareille dépression; d'ailleurs, un ruisseau ne peut guère prendre naissance sur l'arête d'une colline, et si tel était le cas, il prendrait une toute autre direction: le fossé, loin de suivre la plus forte pente, court presque perpendiculairement à cette dernière; sur toute la longueur du fossé, la stratigraphie du comblement ne révèle aucun litage de matériaux triés.

Si le fossé n'est donc pas né d'un cours d'eau, il en a par contre engendré un: après son abandon, d'orage en orage, il a drainé les eaux de surface des alentours immédiats. La trace de ce ruissellement a été observée à l'extrémité aval du fossé: au fond du comblement, sur une épaisseur de quinze centimètres environ, se superposent quelques fins lits de sable et de petits graviers triés, indiquant un débit très faible et discontinu. Ce ruissellement sporadique, en montrant le travail de l'eau dans des conditions naturelles, exclut par comparaison que le fossé de Stoffel soit le fruit d'un tel travail: malgré la faiblesse du débit, le ruissellement produit des sédiments nettement triés, absents dans le comblement du fossé; les bords de son cours, arrondis et irréguliers, n'ont rien de commun avec le profil anguleux et rectiligne du fossé; enfin, contrairement à ce dernier, le ruissellement suit la pente la plus forte, obliquant nettement vers le sud-ouest.

Le fossé pourrait-il correspondre à un autre phénomène géologique? Une langue plus meuble du granit aurait-elle été érodée plus rapidement? Là aussi, de nombreux arguments fournissent une réponse nette: un tel phénomène

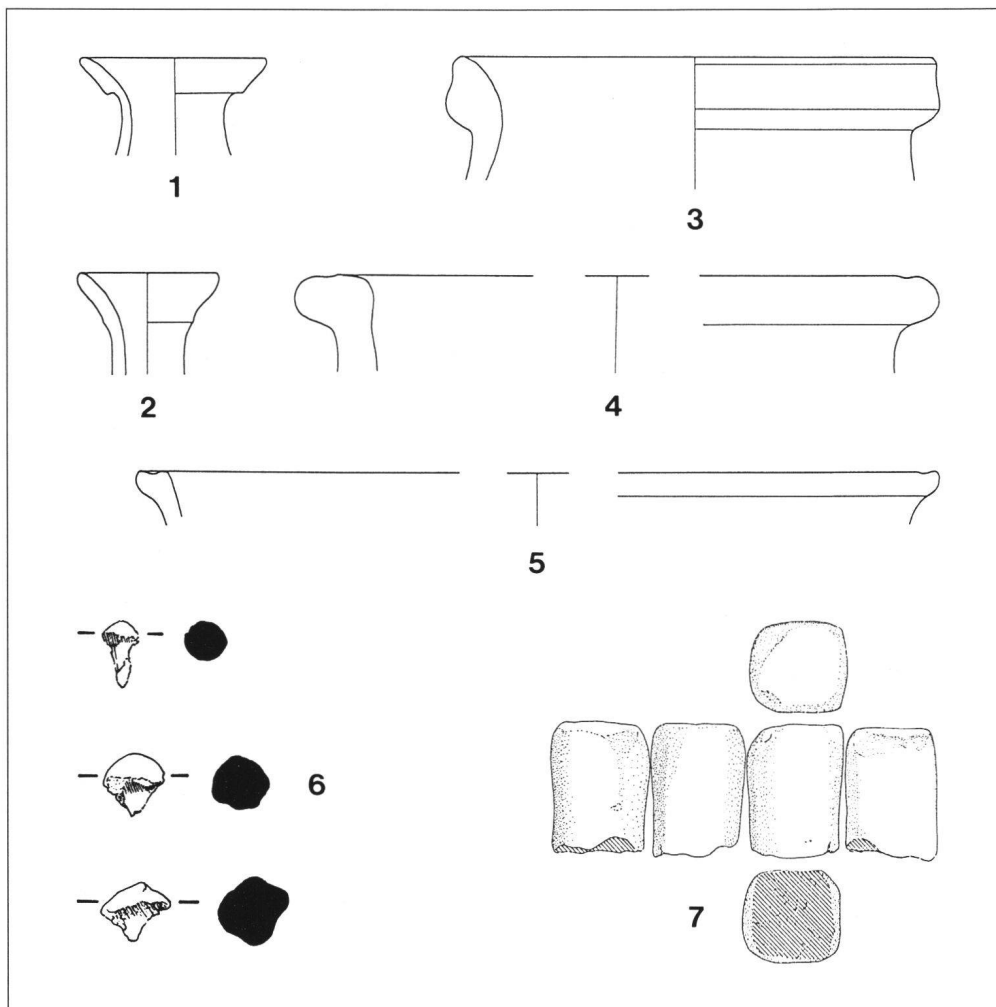


Fig. 6 Mobilier recueilli dans le fossé, dans et sous la couche charbonneuse. 1: Cruche à embouchure évasée, lèvre arrondie soulignée par un ressaut externe; pâte orangé, savonneuse, fine. I^{er} s. AD; 2: Cruche analogue à la précédente, embouchure moins évasée et ressaut moins marqué; pâte orangé, savonneuse, fine. I^{er} s. AD; 3: Marmite à lèvre triangulaire déversée, renflement externe; pâte grise, dure, dégraissant abondant. I^{er} s. AD; 4: Dolium à large bord horizontal; pâte gris-beige, dure, grossière. I^{er} s. AD; 5: Terrine à marli; pâte beige, savonneuse, fine, surface lissée avec fin revêtement micacé. II^e s. AD; 6: Clous de chaussure; 7: Pierre à aiguiser de section quadrangulaire, extrémité plate.

serait très inhabituel dans l'arène granitique, qui est un substrat non veiné; quand bien même, la forme du fossé est beaucoup trop régulière et beaucoup trop abrupte; de plus, une telle érosion se serait accomplie dans les temps géologiques: on ne trouverait ni mobilier archéologique ni couche charbonneuse romaine dans le comblement. Argument moins péremptoire, mais significatif tout de même: en 1986 et 1987, près de 3000 mètres de tranchées ont été creusées sur la colline d'Armecy et dans les environs sans qu'aucun phénomène analogue au fossé n'ait été mis au jour.

En résumé, l'expertise géologique et sédimentologique permet de conclure que le fossé a été creusé de main d'homme.

Le fossé: interprétation

A l'issue des deux campagnes, les certitudes sont donc les suivantes: le fossé a été creusé de main d'homme, au plus tard à l'époque romaine. Au-delà s'enchaînent à nouveau les arguments de vraisemblance, pour la plupart déjà développés après la campagne de 1986: quelle pourrait être la fonction d'un tel ouvrage s'il n'était pas militaire? L'hypothèse d'un chemin creux, parfois exprimée sur place par des visiteurs, doit être écartée: même si, dans certaines zones, le fond apparaît plat, le profil est pointu dans toute la partie nord du tracé. Canal, drainage? Le canal n'aboutirait nulle part et ne serait pas alimenté; le drainage serait mal orienté et surtout totalement démesuré.

A 14 h, sous un soleil de plomb, R. Suter, J. Bernal et L. Flutsch s'attachent à démontrer par l'expérience qu'il est possible de creuser relativement rapidement un fossé dans l'arène granitique.

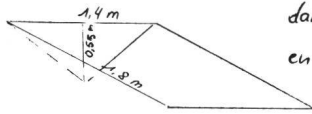
Outils : piochons à manche court, pelle.



Constatations : - les premières cloques apparaissent après 10 minutes environ.
- le rocher se pioche assez bien.

Résultat :

En 40 minutes, 3 hommes sans habitude ont creusé un fossé de $0,7 \text{ m}^3$ dans le rocher, à l'angle nord-est du carré I, en partant d'une surface à peu près horizontale.



$$\text{volume: } 1,4 \times 1,8 \times \frac{0,55}{2} = 0,693 \text{ m}^3 \rightarrow 0,7 \text{ m}^3$$

$$\text{volume en 1 heure: } 0,7 \times \frac{60}{40} = 1,051 \text{ m}^3$$

Estimation du volume global du fossé, d'après coupe 26 pour la partie nord jusqu'à la tranchée 9 1986, d'après profil nord du carré I pour la partie sud. Longueur approximative du fossé : 120 m ; 50 cm de terre au-dessus du gravit : 650 m^3 (Estimation délibérément haute).

$$\Rightarrow 1 \text{ homme aurait mis : } \frac{650}{1,051} \times 3 = 1855 \text{ heures pour creuser tout le fossé}$$

$$10000 \text{ hommes auraient mis } \frac{1855}{10000} = 0,1855 \text{ heures soit } 11 \text{ minutes.}$$

En supposant 4 hommes par mètre de longueur (piocheurs - pelleurs), on obtient 3 h 50 de travail.

Si, comme c'est probable, le nombre des terrassiers a augmenté au fur et à mesure que le fossé s'élargissait, on peut diviser ce temps par 2 ou par 3 : 1 h 55 ou 1 h 16.

En tenant compte d'une estimation plus serrée du volume du fossé, de l'endurance physique d'un légionnaire par rapport à celle d'un archéologue, du volume de terre meuble dont la plus grande maniabilité n'est pas prise en compte dans le calcul, on pourrait ramener à 1 heure le temps nécessaire aux légions de César pour aménager le fossé du Pont de Joux.

Fig. 7 Tentative de creuse dans l'arène granitique. Extrait du journal de fouille, 17 septembre 1987.

Le creusement d'un tel ouvrage, même à l'époque moderne, ne peut s'expliquer donc par une vocation « civile », telle qu'aménagement agricole, chemin ou autre. Requérant une organisation importante et une main d'œuvre abondante, un tel travail ne se conçoit guère qu'en contexte militaire. Son profil s'y prête, tout comme sa position. S'agit-il alors du vestige d'un site fortifié pré- ou protohistorique ? De plan ouvert, rectiligne, il ne saurait s'appliquer à

une fortification durable ; au contraire, il est à l'évidence destiné à protéger un objectif précis, à barrer un axe défini par des circonstances éphémères. Il convient parfaitement à un retranchement de combat et, surtout, il ne convient à rien d'autre. On peut dès lors ainsi conclure : le fossé de Montmort remonte à une bataille d'époque romaine au plus tard. C'est à l'argumentation de Stoffel et de Jullian, essentiellement fondée sur l'étude des itinéraires et de la configu-

ration des lieux, qu'il faut recourir pour assimiler cette bataille à celle de Bibracte. Mais en lui apportant un crédit supplémentaire, les données de la fouille sont de nature à valider leur localisation.

Depuis 1986, certaines objections ont été souvent formulées, qu'il n'est pas inutile de discuter ici :

- premièrement, si le fossé remonte à la bataille de Bibracte, il est singulier qu'il ne reste rien des événements. Outre les arguments énumérés plus haut au sujet de la prospection, on doit relever que le fossé creusé par les troupes auxiliaires n'a jamais été le théâtre d'affrontements, les Helvètes ayant été repoussés par les légions stationnées à flanc de colline.
- deuxièmement, si la couche charbonneuse est datée du III^e siècle et qu'elle repose à environ trente centimètres du fond du fossé, celui-ci ne peut avoir été creusé au I^{er} siècle avant notre ère, la sédimentation étant trop faible. On l'a vu, le fossé a drainé les eaux de surface de ses environs immédiats; ce ruissellement a entraîné les sédiments au fur et à mesure. Il est même surprenant que le fossé se soit comblé de manière naturelle, la tendance en pareil cas étant à l'érosion progressive; il a pu l'être artificiellement, un obstacle a pu entraver l'évacuation des sédiments, le ruissellement étant faible et sporadique; la levée de terre réalisée côté amont avec les matériaux du creusement a pu constituer un apport de matériaux trop considérable pour être entraîné; ces trois possibilités sont évidemment cumulatives.
- troisièmement, il est invraisemblable que l'on ait creusé un tel fossé à la main dans l'arène granitique. Bien que ce substrat s'effrite facilement, la question ne pouvait trouver de réponse que par l'expérience. Le résultat en est probant (fig. 7).

Si, répétons-le, les preuves définitives font défaut, les arguments archéologiques paraissent suffisamment nombreux et solides pour confirmer l'hypothèse de Stoffel. Jusqu'à preuve du contraire donc, le fossé mis au jour sur le Mont de Jaux correspond bien à la fortification mentionnée par César au chapitre 24 du premier livre de ses Commentaires.

Si la bataille de Bibracte a bien eu pour théâtre la région de Montmort, de nombreux points demeurent obscurs. L'idée d'un «camp des chariots» helvète entre la Franche et la Bretache, par exemple, doit être abandonnée; le lieu où s'est déroulée la seconde phase de l'affrontement demeure incertain.

Ces inconnues mettent en lumière les difficultés rencontrées dans ce type de recherche: sur le plan historique, la démarche est en butte aux simplifications, aux lacunes et à la partialité des sources, à la complexité d'une époque et à l'ampleur des événements. La migration de tout un peuple s'y laisse difficilement appréhender: itinéraire(s), nombre réel des migrants, organisation, autant de zones d'ombre.

Sur le plan archéologique, la prospection et la fouille sont confrontées à des localisations incertaines, à des traces ténues que la rareté, voire l'inexistence du mobilier empêchent de dater et d'interpréter. Même d'importance historique considérable, même meurtrier et mouvementé, un combat d'une demi-journée ne laisse pratiquement aucune trace dans le terrain; et si César n'avait pas protégé le dépôt de ses bagages par un retranchement qui d'ailleurs s'avéra inutile, rien ne subsisterait aujourd'hui des événements de 58.

NOTES

- ¹ Cet article fait suite à: LAURENT FLUTSCH et ANDRES FURGER-GUNTI, *Recherches archéologiques sur le site présumé de la bataille de Bibracte. Campagne d'exploration d'une équipe suisse à Montmort (Département de Saône-et-Loire, France)*, dans: *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, 44, 1987, pp. 241-251; l'article en question portait sur les résultats de la campagne de 1986. L'objectif étant ici de livrer, outre les résultats encore inédits de la campagne de 1987, un bilan synthétique des deux interventions ainsi qu'un historique de la question, certains éléments du premier article ont été repris afin d'éviter de trop fragmenter l'information.
- ² Les origines de la localisation de la ville et du champ de bataille de Bibracte sont narrées dans la préface de: XAVIER GARENNE, *Bibracte*, Château-Chinon 1880, pp. 1-5.
- ³ Ce chemin était encore baptisé il y a quelques décennies le *grand chemin des foires du Beuvray*.
- ⁴ NAPOLÉON III, *Histoire de Jules César*, t. II: *La Guerre des Gaules*, Paris 1866, p. 69.
- ⁵ EUGÈNE CÉLESTE STOFFEL, *Histoire de Jules César, Guerre Civile*, Paris 1887, t. II, pp. 439-441, et t. des planches, pl. 23. Fait étrange, Stoffel passe totalement sous silence le rôle joué par Garenne, s'attribuant tout le mérite de la localisation de Bibracte et du champ de bataille.
- ⁶ J. CARION, *Montmort, Mons Mortuorum ou Mons Mortis; Emplacement de la bataille dans laquelle César défit les Helvètes, l'an 58 avant l'ère chrétienne*, dans: *Annuaire administratif, commercial et historique du Département de Saône-et-Loire pour 1892, Mâcon 1892*, pp. 485-494. - JEAN-PAUL GUILLAUMET, *La défaite des Helvètes, archéologie et histoire*, dans: *Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle de notre ère*, Actes du XXVIII^e colloque organisé à l'occasion du IX^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques à Nice, le 19 septembre 1976, Paris, pp. 195-200.
- ⁷ CAMILLE JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1909-1920, t. III, pp. 213-217.
- ⁸ Liste bibliographique chez CAMILLE JULLIAN (cf. note 7), p. 213 n. 1.
- ⁹ ANDRES FURGER-GUNTI, *Die Helvetier, Kulturgeschichte eines Keltenvolkes*, Zurich 1984.
- ¹⁰ La genèse du projet est relatée en détail dans LAURENT FLUTSCH et ANDRES FURGER-GUNTI (cf. note 1).
- ¹¹ Comme en 1986, l'intervention a été réalisée sur autorisation et avec le soutien d'Henri Gaillard de Semainville, Directeur des antiquités historiques de Bourgogne; elle a en outre bénéficié de l'administration et de la logistique des fouilles du Mont Beuvray, dirigées par Jean-Paul Guillaumet; la docu-

mentation originale et le matériel archéologique sont déposés à la base archéologique des fouilles du Beuvray, à Glux-en-Glenne (Nièvre). L'opération était placée sous la responsabilité d'A. Furger-Gunti. Le Dr Hans Meier, Président de la Fondation Binding, a mis sur pied le financement de l'opération. L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a délégué sur place son dessinateur-technicien de fouille et un assistant. Une partie du matériel de fouille a été fournie par le Musée national suisse ainsi que par l'archéologie cantonale de Zurich. M. Boss a assuré les contacts avec les sociétés savantes locales et participé à la prospection sur le terrain. A la fouille, dirigée par L. Flutsch, ont participé: A. Nagel (intendance et administration), R. Alt,

A. Aston, K. Attinger, K. Balmer, E. Baumgartner, J. Bernal, S. Berti, A. Birkner, M. Boss, A. Duvauchelle, A. Fässler, R. Fellmann, C. Fischer, P. Hofmann, C. Keller, J. Lauber, R. Mehring, G. Moor, A. Müller, B. Röder, J.-Y. Ruch, A. Schmidlin, R. Suter, W.-C. Welsch, W. Wigger. S. Berti a assumé l'étude et le dessin du matériel (avec le concours de D. Castella) ainsi que la réalisation de la figure 3. Nous remercions également Mmes et MM. Ballandret, Bonnot, Lacombe, Luat, Vergniault, et l'ensemble de la population locale pour son accueil.

¹² Datation réalisé par le laboratoire C14 de l'Institut de physique de l'Université de Berne.

¹³ Expertise de M. Laviron, géologue, Autun.

RÉSUMÉ

L'affrontement, en 58 av. J.-C., des légions de Jules César et du peuple helvète en mal d'émigration marque l'entrée de la Suisse dans l'histoire écrite et figure dans les premières pages de nos manuels scolaires. L'imprécision et la subjectivité du récit de César laissent cependant subsister de nombreuses inconnues. La localisation de la «bataille de Bibracte» a ainsi fait l'objet de nombreuses polémiques dès le siècle dernier. En 1886, E. C. Stoffel pratiqua quelques tranchées à Montmort (Saône-et-Loire, F) et y repéra un fossé qu'il fit remonter à la célèbre bataille. Cet unique témoignage archéologique était-il digne de foi? Afin de s'en assurer, une équipe d'archéologues suisses entreprit en 1986 de retrouver ce fossé, de le fouiller et de confronter l'interprétation de Stoffel aux méthodes de l'archéologie moderne. La fouille se poursuivit en 1987. Si aucun objet n'a été recueilli qui remonte avec certitude à la bataille, la forme et le tracé du fossé ainsi que la datation d'une phase de son comblement – fixée par C14 à l'époque romaine – permettent de conclure que Stoffel avait bel et bien raison et que, jusqu'à preuve du contraire, la bataille de Bibracte s'est déroulée sur les collines environnant Montmort.

RIASSUNTO

Con la cronaca della battaglia fra gli elvezi e le legioni di Cesare a Bibracte nel 58 a. C. ha inizio la storia scritta della Svizzera. Ma le imprecisioni nel resoconto cesareo non solo lasciano delle questioni insolite ma, dal secolo scorso in poi, alimentano anche i dubbi a riguardo della precisa ubicazione del campo di battaglia. Nell'anno 1886 mentre sondava dei terreni a Montmort (Saône-et-Loire), E. C. Stoffel scoprì una trincea che associò alla battaglia. Fu questa una prova archeologica sufficiente? Per accertarsene, nel 1986 un gruppo di archeologi svizzeri si accinse a ritrovare la trincea, riscavarla e a confrontare le affermazioni di Stoffel coi metodi dell'archeologia moderna. Gli scavi vennero proseguiti nel 1987. Nonostante non vennero ritrovati oggetti ricollegabili con certezza alla battaglia, le forme ed il percorso della trincea nonché l'analisi d'una parte dei detriti estratti – effettuata col metodo C-14 che permise di datarli dell'epoca romana – suggerirono la validità della tesi di Stoffel. In base alle conoscenze attuali si può dunque affermare che fino a prova contraria la battaglia di Bibracte dovrebbe aver avuto luogo nelle colline circostanti Montmort.

ZUSAMMENFASSUNG

Mit der Schlacht bei Bibracte im Jahre 58 v. Chr. zwischen den Helvetiern und den Legionen Cäsars beginnt die eigentliche schriftliche Überlieferung in der Geschichte der Schweiz. Die Ungenauigkeit von Cäsars Bericht lässt aber viele Fragen offen. Seit den Forschungen im letzten Jahrhundert bleibt der genaue Ort der Schlacht umstritten. Im Jahre 1886 führte E. C. Stoffel Sondierungsgrabungen in Montmort (Dep. Saône-et-Loire, F) durch und entdeckte dabei einen Graben, den er mit der Schlacht in Verbindung brachte. Ist dieser einzige archäologische Zeuge beweiskräftig? Um sich zu vergewissern, ging 1986 eine schweizerische Archäologengruppe daran, den Graben wiederzufinden, ihn auszugraben und Stoffels Aussagen mit den Methoden der modernen Archäologie zu überprüfen. Die Grabung wurde 1987 fortgesetzt. Es kam zwar kein Objekt zum Vorschein, das sich mit Sicherheit auf die Schlacht bezieht; Form und Verlauf des Grabens sowie die teilweise Untersuchung des Auffüllmaterials, das mit Hilfe der C14-Methode in die römische Zeit datiert werden konnte, lassen aber darauf schliessen, dass Stoffels These im grossen und ganzen zutrifft, wonach die Schlacht bei Bibracte sich in den Hügeln um Montmort abgespielt haben dürfte.

SUMMARY

Caesar's account of the battle at Bibracte between the Helvetii and his legions in 58 B. C. is the earliest preserved written record in the history of Switzerland. Inaccuracies in Caesar's report, however, leave many questions unanswered, including the exact site of the battle. In 1886, E. C. Stoffel conducted exploratory excavations in Montmort (Saône-et-Loire, France) and discovered a trench, which he attributed to the site of the battle. But does this one piece of archeological evidence provide conclusive proof? To reexamine the evidence, a Swiss group of archeologists undertook to find and dig out the trench again in 1986 in order to investigate Stoffel's findings with modern archeological methods. The digging continued into 1987. Although no object has been found that could be conclusively associated with the battle, the layout and course of the trench as well as examination of part of the filling material, which has been dated to Roman times by the carbon 14 method, have largely substantiated Stoffel's thesis. We may therefore assume (to the best of current scientific knowledge and until evidence to the contrary has been unearthed) that the battle at Bibracte took place in the hills of Montmort.